



Le droit des clubs de football italiens

Actualité législative publié le **02/02/2025**, vu **80 fois**, Auteur : [Yanis MOUHO](#)

Le droit des clubs de football italiens est un domaine complexe qui englobe de multiples aspects

Le football italien occupe une place de choix dans le paysage sportif mondial, et les clubs italiens sont confrontés à des problématiques juridiques variées. En effet, le droit des clubs de football italiens est un ensemble de règles et de réglementations qui encadrent à la fois leur fonctionnement interne, leurs relations avec les autres clubs, les joueurs, ainsi que leur participation aux compétitions nationales et internationales. Cet article propose une analyse complète et approfondie des principaux enjeux juridiques liés au droit des clubs de football en Italie.

1. Le cadre juridique du football en Italie : une régulation fédérale et européenne

1.1. La Fédération Italienne de Football (FIGC)

La FIGC, ou Fédération Italienne de Football, est l'autorité centrale qui régit le football en Italie. Fondée en 1898, elle est responsable de la gestion des compétitions nationales, de l'organisation des sélections nationales et de la réglementation des relations entre les clubs, les joueurs et autres acteurs du football.

Les clubs de football en Italie sont soumis aux règlements de la FIGC, qui incluent des normes concernant les transferts de joueurs, le respect des licences, les obligations financières et les conditions de gestion des clubs. Ces règles s'appliquent à la Serie A, Serie B, Serie C et D, ainsi qu'aux compétitions de jeunes et de football féminin.

1.2. L'UEFA et la FIFA

Les clubs italiens, tout comme les clubs d'autres pays, sont également soumis à la réglementation de l'UEFA et de la FIFA, les instances dirigeantes du football en Europe et dans le monde. La FIFA régule les transferts internationaux de joueurs, tandis que l'UEFA supervise la participation des clubs italiens aux compétitions européennes, telles que la Ligue des champions et la Ligue Europa.

Les règlements de l'UEFA concernant le fair-play financier (FFP) sont particulièrement importants pour les clubs italiens, qui doivent se conformer à des exigences strictes en matière de gestion financière et de contrôle des dépenses. Ces règles visent à garantir que les clubs ne dépensent pas au-delà de leurs moyens, afin d'assurer la compétitivité et la durabilité à long terme du football européen.

2. Les statuts juridiques des clubs de football

2.1. Le statut d'association sportive ou de société commerciale

En Italie, les clubs de football peuvent adopter différents statuts juridiques. Traditionnellement, de nombreux clubs italiens ont fonctionné en tant qu'associations sportives à but non lucratif. Cependant, au fil des années, certains clubs ont évolué vers un modèle plus commercial, en se constituant en sociétés par actions, afin d'accroître leur capacité à lever des fonds et à gérer leur développement économique.

Le modèle de la société commerciale a été popularisé par la Serie A, où des clubs comme la Juventus, l'AC Milan, l'Inter Milan et la Roma ont opté pour ce statut afin de mieux gérer leurs opérations économiques et d'attirer des investisseurs privés. Dans ce cadre, ces clubs doivent respecter les obligations imposées par le droit des sociétés, notamment en matière de transparence financière, de rapports financiers annuels et de conformité aux normes fiscales et commerciales.

2.2. Les actions des clubs et les droits des actionnaires

Les clubs de football constitués sous forme de sociétés par actions sont tenus de respecter le droit des sociétés italien. Cela inclut des règles strictes concernant la gestion des actions et des droits des actionnaires. Par exemple, les actionnaires peuvent être appelés à voter lors des assemblées générales pour approuver certaines décisions, comme l'augmentation de capital ou l'approbation des états financiers. Les clubs doivent également respecter les normes de transparence et d'information à l'égard de leurs actionnaires et du public.

Un point central est la gestion des droits de propriété des joueurs. Les clubs italiens peuvent vendre, acheter ou prêter des joueurs à d'autres clubs en fonction des besoins de leur équipe, mais cela doit être effectué dans le respect des règlements en matière de transferts internationaux et de contrats de travail.

3. Les contrats des joueurs : une régulation complexe

3.1. Le contrat de travail des joueurs

Les relations entre les clubs italiens et leurs joueurs sont régies par des contrats de travail. Ces contrats sont soumis à la législation du travail italienne et doivent respecter les droits des travailleurs en Italie. En vertu du Code civil italien et des lois sur le travail, les clubs doivent offrir aux joueurs des conditions de travail décentes, des salaires conformes aux normes en vigueur, et des protections en matière de sécurité sociale et de retraite.

Les contrats de travail des joueurs de football sont souvent caractérisés par leur spécificité en raison de la nature de la profession sportive. Ainsi, les clubs de football sont également tenus de respecter les conventions collectives et les régulations spécifiques définies par la Fédération italienne de football et par l'UEFA.

3.2. Les transferts de joueurs

Les transferts de joueurs entre clubs italiens, ou entre un club italien et un club étranger, sont encadrés par des règlements stricts, notamment ceux édictés par la FIFA et l'UEFA. Un joueur

peut être transféré contre une indemnité de transfert, mais cela doit respecter un cadre juridique bien précis en matière de négociations, de contrats et de droits économiques.

Les clubs doivent s'assurer qu'ils respectent les règles en matière de transparence et de paiements lors des transferts, ainsi que les critères financiers du fair-play financier. Le respect des règles de la FIFA concernant la protection des mineurs et la signature de contrats de formation est également un aspect fondamental.

4. Les obligations fiscales et financières des clubs

4.1. Le fair-play financier

Le fair-play financier (FFP) est un ensemble de règles mises en place par l'UEFA pour encourager la gestion financière saine des clubs de football. Les clubs italiens, comme leurs homologues européens, sont soumis à ces règles afin de s'assurer qu'ils ne dépensent pas plus qu'ils ne gagnent, ce qui permet d'éviter des dettes excessives.

Le non-respect des règles de FFP peut entraîner des sanctions telles que des amendes, des interdictions de participation aux compétitions européennes ou des réductions de nombre de joueurs dans les effectifs.

4.2. Les impôts et la fiscalité des clubs

Les clubs de football en Italie doivent également se conformer aux obligations fiscales prévues par la législation italienne. Les clubs doivent payer des impôts sur leurs bénéfices et respecter les règles relatives aux salaires des joueurs et à la gestion des droits d'image. Les clubs doivent également s'assurer qu'ils respectent les normes fiscales internationales, notamment en ce qui concerne les droits de propriété des joueurs et les revenus issus des compétitions européennes.

5. Les enjeux de gouvernance et les affaires judiciaires

Les clubs de football italiens ne sont pas à l'abri des affaires judiciaires et des conflits internes. En matière de gouvernance, les clubs doivent respecter des règles de transparence et de responsabilité. Les affaires judiciaires les plus fréquentes concernent des litiges entre joueurs et clubs, des accusations de fraude ou de manipulation de résultats, ainsi que des litiges relatifs à la violation des droits de propriété intellectuelle (notamment les droits d'image des joueurs).

En cas de conflit, les clubs peuvent être appelés à se présenter devant les juridictions compétentes, que ce soit les tribunaux civils ou les instances disciplinaires de la FIGC.